



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 12 février 2020

Délibération n°05/2020

L'AN DEUX MILLE VINGT et le douze février à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 27 janvier 2020.

Membres présents : Messieurs François Bonneau, François Nebout, Didier Jobit, Jacques Chabot, Philippe Bouty, Didier Villat, William Jacquillard, Mathieu Hazouard, Daniel Sauvaitre, Xavier Bonnefont et François Elie.

Mesdames Jeanne Filloux, Marie-Claude Guionnet, Annette Feuillade et Danielle Chauvet.

Membres absents ou excusés : Messieurs Samuel Cazenave, Jérôme Sourisseau et Jean-Hubert Lelièvre.

Mesdames Martine Pinville et Fabienne Godichaud.

Membres consultatifs présents : Monsieur Andreas Koch et Madame Anne Frangeul.

Membres consultatifs absents excusés : Monsieur Daniel Braud et Madame Cécile François.

Objet : Ressources humaines / Tableau des effectifs – Exercice 2020

A ce jour, le tableau prévisionnel des effectifs du Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis s'établit pour l'exercice 2020 comme suit :

CELLULE Intitulé des fonctions	GRADE ACTUEL [GRADE(S) POSSIBLE(S)]	NOMBRE <i>Statut de l'agent</i>
DIRECTION GENERALE DES SERVICES		
Directeur Général des Services	Catégorie A – Emploi fonctionnel [Ingénieur Principal - Directeur Territorial]	1 [pourvu –CDI de droit public– Art 1224-3 du Code du Travail intégrant la L. 2005- 843 du 26/07/2005 modifiée]

AR PREFECTURE

016-251602595-20200212-DELIB05-DE
Reçu le 17/02/2020

Responsable Prospection et Animation Economique / ou Directeur du Développement Economique	Catégorie A - [Attaché - Attaché Principal]	1 (non pourvu)
Chargé(e) de la Gestion des fonds de soutien cinématographiques et audiovisuels	Catégorie B - [Rédacteur Territorial - Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe] - Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	1 (pourvu - <i>CDI de droit public - Art 1224-3 du Code du Travail intégrant la L. 2005-843 du 26/07/2005 modifiée</i>)
DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE		
Directeur Administratif et Financier	Catégorie A - Attaché Principal - [Attaché hors classe]	1 (pourvu - <i>Titulaire</i>)
Responsable Administratif	Catégorie A - Attaché - [Attaché principal]	1 (pourvu - <i>Titulaire</i>)
Assistante Finances	Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	1 (pourvu - <i>Titulaire</i>) - <i>Agent faisant valoir ses droits à la retraite - à sa demande - au 1/4/2020.</i>
Assistante	Catégorie C - Adjoint Administratif Territorial Principal de 1 ^{ère} classe	1 (pourvu - <i>Titulaire</i>) - <i>Assistante commune à la Direction Administrative et Financière et à la Direction Générale des Services.</i>
DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DU MARKETING		
Directeur de la Communication et du Marketing	Catégorie A - Attaché Principal - [Attaché]	1 (pourvu - <i>CDD - Art 3-3_2° L. 84-53 du 26/01/1984 et Art.4 L. 84-16 du 11/01/1984</i>)
Chargé(e) de Communication	Catégorie A - Attaché - [Attaché Principal]	1 (pourvu - <i>CDI de droit public - Art 3-3_2° et dernier alinéa L. 84-53 du 26/01/1984.</i>)
Assistante	Catégorie C - Adjoint Administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe - [Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe]	1 (pourvu - <i>Titulaire</i>)

DIRECTION FORMATION / RECHERCHE		
Directeur Formation / Recherche	Catégorie A - Ingénieur - [Ingénieur Principal]	1 (pourvu - Titulaire)
Ingénieur du son	Catégorie A - [Ingénieur - Ingénieur principal]	1 (non pourvu) - Dans l'attente du devenir de la formation CREADOC pour les M1 et M2.
Technicien audiovisuel	Catégorie B - Technicien - [Technicien principal de 2 ^{ème} classe - Technicien principal de 1 ^{ère} classe]	1 (pourvu) - Poste à temps non complet crée avec une durée hebdomadaire minimale de 17.5h/35, aujourd'hui occupé à 60%.
Secrétaire pédagogique / responsable de scolarité	Catégorie C - [Adjoint administratif] - Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe - [Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe].	1 (pourvu - Titulaire)
DIRECTION PROJETS / EXPLOITATION		
Chef de projet Bâtiments, Aménagements et Urbanisme	Catégorie A - Ingénieur principal - [Ingénieur - Ingénieur hors classe]	1 (pourvu - Titulaire)
Chargé d'opérations Bâtiments	[Catégorie C - Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe - Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe] Catégorie C - Agent de maitrise - [Agent de maitrise principal] Catégorie B - [Technicien - Technicien principal de 2 ^{ème} classe] - Technicien principal de 1 ^{ère} classe	1 (pourvu - Titulaire) <i>Agent occupant initialement le poste et titulaire de ce grade, ayant demandé une mise en disponibilité pour 1.6 mois à compter du 1^{er} mars 2019.</i>
Assistante	Catégorie B - Rédacteur Territorial	1 (pourvu - Titulaire)

EMPLOIS TEMPORAIRES (si accroissement temporaire d'activité, accroissement saisonnier d'activité ou autres cas autorisés par la Loi)	Catégorie fixée en fonction des besoins	Non déterminé (en fonction des besoins)
EMPLOIS DE VACATAIRES	Selon délibération du 19 mai 2010 et du 2 mars 2012	Non déterminé (en fonction des besoins)

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité (15 présents – 15 votants – 15 voix « pour ») :

- valident le tableau des effectifs pour 2020 tel que présenté ci-dessus;
-
- autorisent monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 17 janv. 2020
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 17 janv. 2020
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 17 janvier 2020

Signé: Le Président

François BONNEAU
Président du Pôle Image Magelis